

3T
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital variable de 100 euros
Siège social : **5, rue Helder 75009 Paris**
RCS en cours de formation

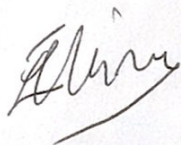
**ÉTAT DES ACTES À ACCOMPLIR POUR LE COMPTE
DE LA SOCIÉTÉ EN FORMATION
ENTRE LA SIGNATURE DES STATUTS ET
L'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET
DES SOCIÉTÉS**

- Accomplir toutes formalités en vue de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et engager tous frais en vue de ladite immatriculation ;

Conformément aux articles L. 210-6 et R. 210-6 du Code de commerce, cet état a été présenté à l'associé préalablement à la signature des statuts et sera annexé auxdits statuts ; la signature des statuts emportera reprise de ces engagements par la Société dès qu'elle aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

- Règlement des frais de constitution
- Dépôt du capital social

Fait à Paris
Le 25/03/2024



Madame GODINEAU Minore
Présidente – Associée unique